

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 40

Artikel: Devant le Guillaume-Tell
Autor: Thou, E.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199583>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le rocher. Il n'offre aucun danger, quoiqu'il ait l'air extrêmement redoutable. A la descente, il longe une paroi abrupte. Des poutres d'une médiocre épaisseur le séparent de l'abîme. Un particulier qui y conduisait sa mule à nos côtés la prenait par la crinière aux endroits critiques pour l'aider à les franchir. A Inden, où notre guide était bien connu, il nous fut facile d'obtenir d'une montagnarde un bon verre de vin rouge et du pain. Il n'y a au reste pas d'auberge en cette contrée.

On n'en trouve pas davantage à Louèche-Bains, où nous arrivâmes vers trois heures. Mais, grâce encore à notre homme, nous n'eûmes pas de peine à nous loger. Il faut dire que la plupart des habitants s'arrangent pour recevoir de leur mieux les baigneurs, très nombreux, qui viennent ici. Notre hôtess est en couches depuis hier. A sa place, son mari, une bonne vieille mère et la servante nous font aimablement les honneurs du logis. Après avoir pris un morceau, nous visitons les sources d'eau chaude. Elles jaillissent abondamment en plusieurs endroits et on les a captées avec beaucoup de soin. On nous dit qu'il y en a d'autres, plus fortes encore, hors du village, près de la montagne. Ces eaux ne sentent nullement le soufre et ne laissent aucun dépôt terreaux ou minéral ; on les voit couler limpides comme toutes les eaux pures. Au sortir du sol, elles sont très chaudes. Leurs grandes qualités les ont rendues célèbres....

10 novembre.

Nous nous habillons à la chandelle, de manière à redescendre au point du jour dans la vallée. La nuit a été passablement mouvementée. A peine au lit, il m'a semblé être soudain en proie à la plus violente des fièvres urticaires. Mais je ne tardai pas à comprendre que j'étais assiégié par des armées d'insectes sauteurs, qui se livraient à de sanglantes charges sur le nouveau venu. Ces détestables bêtes pullulent dans les maisons de bois. Jamais nuit ne fut si longue. Quel soulagement lorsqu'on nous apporta la lumière et que nous nous levâmes.

Je m'aperçus que jusqu'ici je ne vous ai pas dit grand' chose des gens de ce pays. A vrai dire, au milieu d'une nature aussi grandiose, ils frappent peu, particulièrement lorsqu'on ne fait que passer. Je ne doute pas qu'en séjournant plus longtemps au milieu d'eux, on n'en découvre de très bons et qu'il serait intéressant d'étudier. Quoi qu'il en soit, je crois avoir remarqué un peu partout que plus on s'écarte des grandes routes et du bruit du monde, plus les hommes, isolés par les montagnes, ne songent qu'aux nécessités premières de la vie et se contentent des produits d'une industrie simple autant que peu variée ; — plus aussi, dans leur pauvreté, ces mêmes hommes se montrent serviables, aimables, désintéressés et hospitaliers.

Devant le Guillaume-Tet.

« Voilà donc ce Guillaume-Tet,
Qu'on lui a fait une estatue !
Je ne l'avais pas encore vue...
C'est rien tant mal, qu'en dis-tu, Daniel ?
— Vouï... mais on n'a pas une cesse :
 Vinet, Davet,
 Guillaume-Tet,
C'est ça qui veut vider la caisse !...
— Mais non ! c'est mōssieu Osiris...
— Ta, ta, ta, ta, c'est trop pou le pays,
Et toutes ces sommes perdues
Feraient plaisir aux pauvres paysans...
— Va qui soit ! mais ces estatues
Font au moins connaître les gens !

E.-C. THOU.

Non pour oui.

(28 septembre, à 3 heures après-midi.)

JACOB (aubergiste). — Là ! Ça y est ! Si tout le monde a voté comme moi, la loi a son afaire... et on sera tranquille le dimanche...

PIERRE à SAMI. — Moi, je compte bien que les Vaudois sauront faire leur devoir, et que la loi sera acceptée...

JACOB. — Eh ! bien, j'ai mis *non*, et je le remettrai cent fois si le faut. Finalement, on doit nous laisser libres ! Moi, je suis pour la liberté !...

PIERRE. — J'ai voté *voui* ! Il y a assez longtemps qu'on crie dessus les Vaudois qui boivent trop... Et puis, enfin, notre Grand Conset...

JACOB. — Hé ! le Grand Conset ! c'est tout ce qu'on sait dire. Eh bien, sais-tu, Pierre, le Grand Conset, au respect,... c'est de vilains merles !... Si l'on peut exploiter les gens de c'te manière, et le dimanche encoo ! Voudraient t'y pas nous moréginer ; on est déjà assez réglementé comme ça ; moi, vois-tu, je suis pour la liberté, comme les vieux Suisses, nos ancêtres des autres fois...

PIERRE. — La loi est bonne, tous les papiers l'ont dit...

JACOB. — Je te dis qui l'ont faite pour le beau vol ! Cette loi ne vaut pas pipette, et elle n'est pas la seule... Aussi, j'ai juré que d'ici en là je voterai toujou non !... Qu'on nous laisse vivre en paix, finalement !

PIERRE. — Et aux élections ?

JACOB. — Je dirai non, je te dis ! non partout...

PIERRE. — Pou en reveni à la loi du dimanche...

JACOB (*s'échauffant*). — C'est bon ! C'est bon !... Attendons le résultat de la vote... On verra bien si c'est les oui ou les non qui feront basculer les balances...

L'ASSESSEUR (*intervenant*). — Ne vous tracassez voi pas tant, vous deusses ! Qu'est-ce que vous avez ?

JACOB. — On a pardine qu'on n'est pas d'accord avec Pierre à Sami... D'ailleurs, ça ne vous regarde pas !

L'ASSESSEUR. — Vous gène-je ?

PIERRE. — Vouai ! pas plus, assesseur ! seulement, Jacot se fâche tout rouge quand on lui parle de c'te loi...

JACOB (*à Pierre*). — Eh ! la mange-je, votre loi ! On n'est pas marié ensemble, que diable ! J'ai voté *non*, tu as dit *oui*, c'est bon, et laissez-moi tranquille !

L'ASSESSEUR (*éclatant de rire*). — Oh ! oh ! Elle est bien bonne celle-là !... Vous avez voté *non*, Jacob ?

JACOB. — Quand je vous dis que voui !

L'ASSESSEUR. — Et vous, Pierre, vous avez voté *oui* ?

PIERRE. — Bien sûr !... Mais qu'avez-vous ainsi à vous rire parmi ?

L'ASSESSEUR (*riant*). — C'est que... vous... vous êtes mis dedans !... tous les deux...

JACOB. — Alôo ! est-ce que vous nous prenez pou des toqués ? On sait encoo voter, mōssieu l'assesseur... On n'est pas tombé avec la dernière pluie !

L'ASSESSEUR. — Vous vous êtes trompés, que je vous dis ! Vous, Jacob, vous deviez mettre *oui*, et vous, Pierre, vous deviez voter *non* !

PIERRE. — Jamais de la vie... Je suis pour la loi, j'ai dit *voui* ! et c'est *voui* !

JACOB. — Et moi, je suis contre, il fallait bien que je dise *non* !

L'ASSESSEUR. — Non ! y fallait dire *oui* !

JACOB. — Vous voulez vous moquer de nous !... Aloo, y fallait dire non pour *voui*, et *voui* pour *non* ?

L'ASSESSEUR. — Justement... Mais allons prendre un verre, je vous espliquerai ça... C'est assez compliqué... Un demi nous éclair-

cira les idées... Après tout, y a pas grand mal... ça ne change rien pour l'addition...

JACOB. — Tout de même... c'est un peu dur à avaler !...

L'ASSESSEUR. — Le « nouveau » descendra mieux... Allez nous le tirer... et apportez du bon !

E.-C. THOU.

Lè fortse.

Dào teimps dái Bernois et dza grantein devant, ne fasion pas tant dè manairès avoué lè bregands, lè larro et autre gaillà à petitia concheiné ; nà pas lè mettrè ein peinchon à Chalevair, coumeint ora, lè fasion tot lo drai-passà pè lè fortse et lo payi sè trovavè dinse pourdzi et dépouésenà dè tota cllia cacibraille.

Lè fortse étiont don da poteinsa, coumeint vo sédés ; n'y ein a perein dein lo canton dè Vaud, quand bin la bouriâ et la crapule trotsè adé, coumeint lo biliâ, et petêtèr onco mé que lè z'autro iadzo, mā lè z'ont toté fè teri avau, ne sè, ma fai, trào porquiet !

Dào teimps dái baillis, l'aviont assebin on uli, mā que ne servessai que po lè petits larro, cllia que robâvènt dè la fruita, 'na lotta dè tehoux, àobin oquie dinse dè pou de mounia, et cé uti lâi desiont la vira, pacece lo borrieu verivè tandi tant d'hâorès lè gaillà que faillâi fourrâ deinde. Vo z'ai prâo vu la bourkanna à la fretéri ? Eh bin, la vira etâi oquie dinse, mā l'étai bin pe granta.

Allâ vai démandâ assebin à cllia dè Grandson se savont cein que l'est et porquiet on lão de vire-bocans ? Mâ vo derè cein on autre iadzo.

Don, po ein reveni, lè z'autro iadzo, on fasai po lè fortse coumeint po lo bao et lo bocan dè coumouna ; ti, lè veladzo ein aviont et quand on larro se fasai accrotsi, n'y avâi pas fauta dè corre tant liein po lâi ragliâ son compto ; mā tot parai, on iadzo, cllia d'on veladzo que ne vu pas vo derè (mettons que cein sâi Bourbican) aviont à férè passâ l'arme à gautse à n'on pandoure et cein s'est dévenâ que lão fortse, qu'étiont dza destra vilhès, aviont ètâ tiré bas pè l'oura, cauquies dzo devant. Que faillâi-te férè ? Ma fion, l'étiont tot ein couseenâ !

Adon, lè z'anhians et lè po rassis dào veladzo sè sont de que n'aviont rein dè mi à férè que dè démandâ à cllia dè Ratsebot (on veladzo tot proutso) dè lão prâtâ lão fortse po poai ganguelhi lão chenapan.

— Rein dè cé commerço ! lão repond adon ion qu'etâi dão consistoire, on ne vao pas lè vo prâtâ ! Noutrés fortse sont por no et po noutrés z'einfants et ne servetron pas po la crapule dái z'autro veladzo ! Oudès-vo ?

* *

L'écho.

M. Nartem, fabricant de bougies, — les bougies Fiat lux, exiger la marque et la signature, se méfier des contrefaçons, — avait amassé une fortune rondelette en répandant la lumière ; il avait cédé sa fabrique et était venu se retirer dans son pays natal, un village du département de l'Aisne, d'où il était parti sans un sou trente ans auparavant.

Quand on a réussi, on est toujours heureux de revenir dans son pays et de voir des compatriotes qui vous regardaient à peine autrefois, vous saluer jusqu'à terre.

Il était venu avec sa femme et ses deux filles, Gertrude et Apolline, deux filles à marier qui n'étaient pas jolies, jolies, mais que les écus de leur père embellissaient considérablement aux yeux des prétendants.

Le fabricant avait acheté un parc immense dans lequel il avait fait construire un château dans le style rococo, avec des ponts-levis, des tourelles, des clochetons, — chacun prend son plaisir où il le trouve.

Il recevait nombreuse société, donnait des dîners, invitait à ses chasses.

C'était un des seigneurs de l'endroit ; je dis un,